

# CARMIGNAC PORTFOLIO

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 70 409  
(la « Sicav »)

## CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Luxembourg, le 6 avril 2023

Cher actionnaire,

Le Conseil d'administration de votre société a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée générale annuelle de Carmignac Portfolio qui se tiendra le **17 avril 2023** à 15h00 (heure de Luxembourg), au siège social, pour délibérer et voter les points suivants :

### ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes au 31 décembre 2022.
2. Approuver l'état du patrimoine et l'état des opérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.
3. Affecter les résultats nets.
4. Donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.
5. Nominations statutaires :
  - Prise de connaissance de la démission de M. Older en qualité d'administrateur et de Président avec effet au 22 février 2023 ;
  - Ratification de la cooptation de M. Denham en qualité d'administrateur et de Président avec effet au 22 février 2023, en remplacement de M. Older, démissionnaire ;
  - Prise de connaissance de la démission de M. Michalowski, en qualité d'administrateur avec effet au 28 février 2023 ;
  - Renouvellement des mandats de M. Carmignac, M. Helderlé et de M. Denham en qualité d'Administrateurs de la Sicav jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle en 2024 ;
  - Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, en tant que commissaire aux comptes de la Sicav jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle en 2024.
6. Jetons de présence.
7. Questions diverses.

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour l'assemblée générale statutaire et que les décisions seront prises à la majorité des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Le rapport annuel, les décisions et le formulaire de procuration ci-joint sont disponibles sur Internet à l'adresse <https://www.carmignac.lu/en/regulatory-information> et sur demande au siège social ou auprès des institutions suivantes :

Belgique : CACEIS Bank, Belgium Branch  
Espagne : Allfunds Bank

France : CACEIS Bank  
Italie : la banque correspondante locale, auprès de laquelle vous avez souscrit vos actions, telle que mentionnée dans le « modulo di sottoscrizione »  
Suisse : CACEIS (Switzerland) SA  
Autriche : Erste Bank  
Royaume-Uni : Carmignac Gestion Luxembourg, UK Branch  
Suède : Mfex  
Irlande : BNP PARIBAS Fund Services Dublin limited

Si vous souhaitez participer à cette Assemblée, nous vous serions reconnaissants d'en informer la SICAV au moins deux jours avant la date de l'Assemblée.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, nous vous serions reconnaissants de nous retourner une procuration dûment signée, ainsi qu'une copie de votre carte d'identité/passeport en cours de validité ou d'une liste mise à jour des signatures autorisées pour les personnes agissant au nom d'une personne morale, d'abord par email (lb-domicile@caceis.com) puis par courrier à l'attention de Mme Julie Dye-Pellisson, CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, d'ici au 14 avril 2023.

Meilleures salutations,

Le Conseil d'administration  
CARMIGNAC PORTFOLIO

# CARMIGNAC PORTFOLIO

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social: 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 70 409  
(la « Sicav »)

## Formulaire de procuration

Je / nous, soussigné(s), \_\_\_\_\_, en tant qu'actionnaire(s) de \_\_\_\_\_ parts de **Carmignac Portfolio** (la « Société »), et eu égard à mes/nos parts, inscrites au registre de la Société, donne (donnons) par la présente une procuration irrévocable au président de l'Assemblée, ayant les pleins pouvoirs de remplacement, pour me/nous représenter à l'**Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires** de la Société (l'« Assemblée »), qui doit se tenir le **17 avril 2023** à 15h00 CET (heure de Luxembourg), et à tout ajournement de ladite Assemblée, afin de délibérer au sujet de l'ordre du jour suivant :

		Pour	Abstention	Contre
1.	Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes au 31 décembre 2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	Approuver l'état du patrimoine et l'état des opérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	Affecter les résultats nets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	Donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	Nominations statutaires : <ul style="list-style-type: none"><li>- Prise de connaissance de la démission de M. Older en qualité d'administrateur et de Président avec effet au 22 février 2023 ;</li><li>- Ratification de la cooptation de M. Denham en qualité d'administrateur et de Président avec effet au 22 février 2023, en remplacement de M. Older, démissionnaire ;</li><li>- Prise de connaissance de la démission de M. Michalowski, en qualité d'administrateur avec effet au 28 février 2023.</li><li>- Renouvellement des mandats de M. Carmignac, M. Helderlé et de M. Denham en qualité d'Administrateurs de la Sicav jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle en 2024 ;</li><li>- Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers Société Coopérative, en tant que commissaire aux comptes de la Sicav jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle en 2024.</li></ul>	n/a	n/a	n/a
6.	Jetons de présence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.	Questions diverses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

De plus, le titulaire de la procuration est autorisé à effectuer toute déclaration, participer à tous les votes, signer tous les procès-verbaux des réunions/assemblées et tout autre document, accomplir tout acte légal, nécessaire ou simplement utile au regard de l'accomplissement et de l'exécution de la présente procuration, et à agir conformément aux exigences du droit luxembourgeois.

La présente procuration restera en vigueur si cette Assemblée est reportée pour quelque raison que ce soit.

Fait à \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_ 2023.

Signature(s) autorisée(s)<sup>1</sup> \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Veuillez ajouter à côté de la (des) signature(s) la mention manuscrite suivante : « Procuration valable ». L'authentification de la (des) signature(s) n'est pas nécessaire.